



# Webinaire d'information NExT AAP Innovez

15 avril 2024 – 13h

# ► Plan du webinar

- Contexte de cet AAP NExT

*Frédéric Jacquemin, Vice-président I-Site*

- Présentation de l'AAP:

*Aurore Carcel, chargée de projets NExT*

- Nouveau Partenariat
- Prématuration
- Ressourcement Scientifique

- Vos questions

*Échanges avec les membres des services support des établissements à même de vous accompagner*



# Contexte

Un Appel à projets :

- qui s'inscrit dans le **WP INNOVATION (WP4)** de NExT
- en **continuité avec la période probatoire** : pas de refonte profonde, une optimisation à partir du retour d'expérience des projets financés en période probatoire (2 vagues en 2019)
- **co-construit par l'ensemble des établissements** à travers la commission thématique du directoire Innovation
- qui répond à une **attente forte de la communauté scientifique**
- en cohérence avec les objectifs de la **Lettre d'orientation stratégique (LOS)** et du **Pôle Universitaire d'Innovation (PUI)** de Nantes Université

# ► Objectifs

- **Développer les partenariats avec les entreprises** avec l'ambition de positionner NantesU comme un acteur incontournable du développement économique et social du territoire et des filières nationales
- **Favoriser le transfert et l'industrialisation de la recherche** vers la société et le monde socio-économique

## 5 volets complémentaires :

- **Nouveau partenariat**
- **Prématuration**
- **Ressourcement scientifique**



Lancés le 5/04/2024

- **Laboratoires d'innovation**
- **Chaires industrielles**

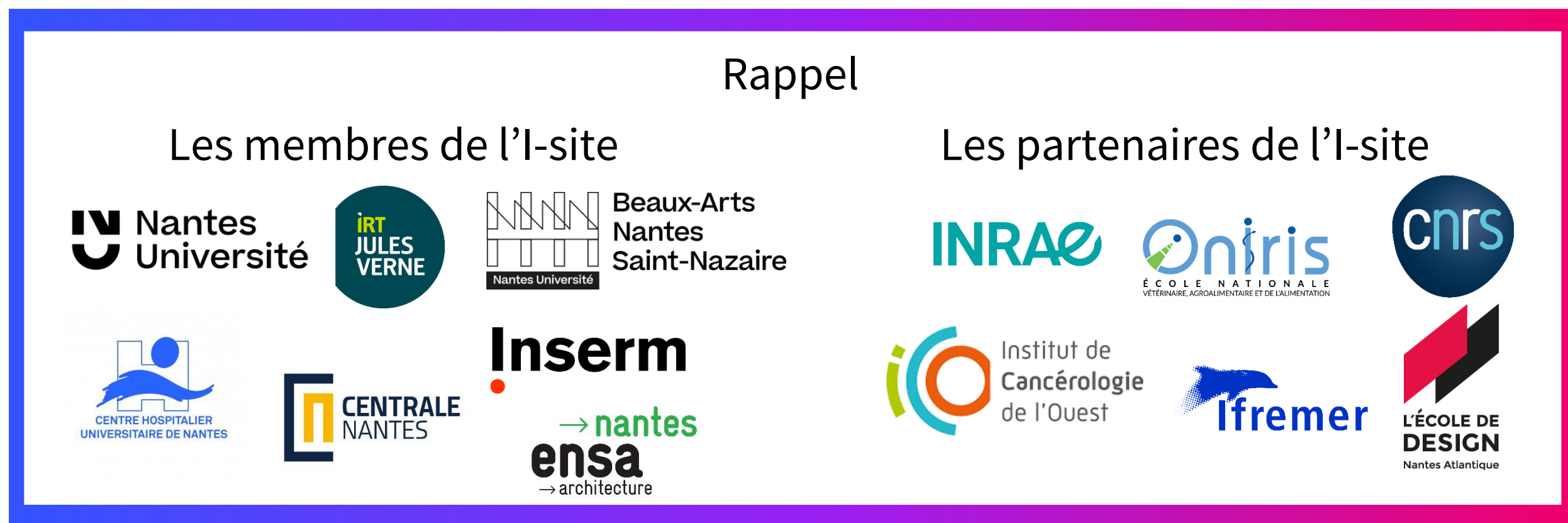


Préparation en cours  
Lancement visé été 2024

# ► Eligibilité

## Pour qui ?

- L'ensemble de la communauté scientifique des membres et partenaires de l'I-Site
- Tous les services, laboratoires et équipes de recherche
- Si projet porté au sein d'un établissement partenaire de l'I-Site: le laboratoire ou l'unité de recherche devra avoir comme cotutelle un des membres de l'I-Site.



# Nouveau Partenariat

## Objectif:

- soutenir l'émergence de nouveaux partenariats bilatéraux entre des équipes de recherche et des entreprises
- Ex: projet de recherche en **phase de faisabilité**, réalisation d'un **premier démonstrateur ou prototype** en laboratoire ou travaux de recherche pour initier un **partenariat ayant le potentiel de s'inscrire sur la durée**, (ex: phase préliminaire de projets Bpifrance, ANR, H2020, etc...).
- Co-financement entreprise obligatoire**, peut prendre la forme de ressources humaines, mise à dispo...

**Durée:** 12 à 18 mois max

**Soutien NExT:** 50k€ max

**APPEL À PROJETS INNOVEZ**  
Dossier de candidature volet Nouveau Partenariat

Le dossier de candidature doit présenter l'ensemble des éléments qui permettront à la Commission Thématique Innovation de faire une sélection des projets. Il doit être rédigé en FRANÇAIS.

Il est à envoyer par le porteur, visé par le directeur du laboratoire, de l'établissement porteur et accompagné de l'annexe financière à l'adresse mail : [aap@next-isite.fr](mailto:aap@next-isite.fr)

Merci de respecter le format pour le nom de fichier et l'objet du mail suivant, en fonction du volet pour lequel vous candidatez : AAP\_INNO\_NVPART\_NOMPROJET

Le plan ci-dessous décrit les différents items attendus dans la lettre d'intention. Tout renseignement complémentaire pourra être ajouté si nécessaire pour la bonne compréhension du projet.

Santé du futur       Industrie du futur  
 Ingénierie-Santé       Autre :

**A. Identité du projet**

Candidature	
Appel à projet « Innovez »	
Projet	
Nom et Acronyme du projet	
Mots clés	
Porteur	
Prénom NOM - Fonction	
Coordonnées (mail/tél)	

## Documents à soumettre:

- Dossier de candidature
- Annexe Financière
- version de travail d'un contrat de collaboration (fourni et à préparer avec les services support accompagnant le montage du projet)

PROJECT COSTS <i>(projected expenditures by CIVIL year)</i>	Allocation of funds <i>Indicate the name of the institution</i>	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Total NExT expenditures	Co-funding if concerned	
							Amount I	Co-financier
Human resources (recruited for the project)		- /	- /	- /	- /	- /	- /	- /
Equipment expenses (unit value > 4 000 HT)								
Operating expenses <i>Partnership compensation</i>		- /	- /	- /	- /	- /	- /	- /
Mission expenses								
Small equipment (between 800HTP and 4 000HT)								
Consumables for the research project <i>(including equipment &lt; 800HTP)</i>								
Other expenses (communication, publications...)								
Outsourcing <i>(max 30% of total project expenses)</i>		- /	- /	- /	- /	- /	- /	- /
External review provider (max 30% of total expenses)								
Facultation interne (uniquement dans le cadre de certification validée officiellement)								
<b>TOTAL in I</b>		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!
<b>TOTAL Co-funding</b>								

ND: les salaires des postes en CDI et les reversements à des associations ne sont pas des dépenses éligibles aux financements NExT. La sous-traitance est limitée à 30% maximum du montant total du projet.

**Initiative NExT**  
Appel à Projet Innovez - Volet Nouveau Partenariat

Conditions générales de l'Accord de consortium en matière de propriété et d'exploitation des résultats

**Propriété**

- Les Connaissances Propres obtenues par les Parties resteront leurs propriétés respectives ou la propriété des tiers auprès desquels les Parties ont obtenu les droits d'utilisation aux fins de réalisation du Projet.
- Les Résultats issus du projet appartiendront conjointement aux Parties ayant contribué à ces Résultats, à hauteur de leurs Contributions, conformément à la Règle de Proportionnalité.

En cas d'obtention de Résultats brevetables, l'établissement et le Partenaire établiront, avant tout acte d'Exploitation, un règlement de copropriété ou une convention d'indivision afin de définir les modalités de dépôt, de gestion et d'Exploitation des Brevets Communs.

Il est précisé que les Etablissements concernés pourront être copropriétaires du Résultat, selon les conventions liant l'établissement et les tutelles. L'établissement et les tutelles du laboratoire seront considérés comme une seule Partie copropriétaire pour la détermination de la quote-part de copropriété des Résultats à l'égard du Partenaire.

3/ En fonction du caractère sensible et/ou stratégique de certains résultats, il y aura la possibilité de constituer un Dossier Technique Secret.

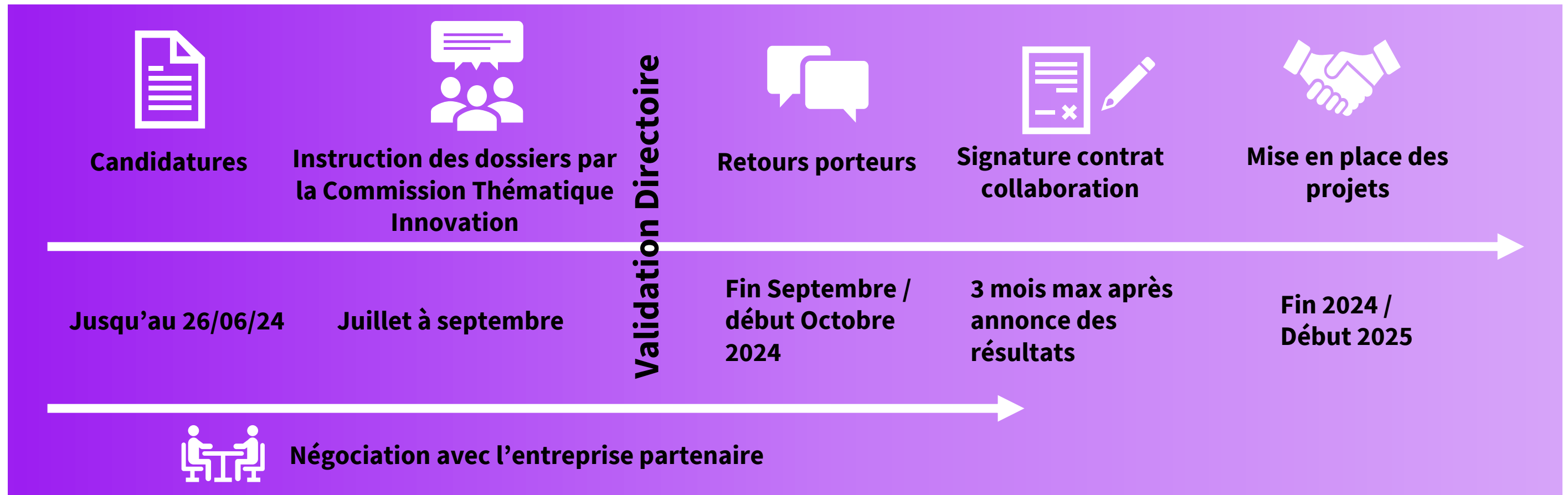
**Utilisation et Exploitation commerciale des résultats communs**

- Les établissements conservent un droit d'utilisation libre et gratuit d'utilisation des résultats à des fins d'enseignement, formation et recherche.
- Pendant le contrat et 6 mois suivant l'expiration du contrat, le Partenaire bénéficiera d'une option exclusive et mondiale pour obtenir les droits d'exploitation exclusifs et mondiaux sur tous les Résultats, brevetés ou non, dans son Domaine d'Exploitation. Toutefois, dans le cas où les Résultats seraient du savoir-faire, ces droits d'exploitation seront non-exclusifs et mondiaux.

Si le Partenaire lève l'option, les Parties négocieront et signeront un accord d'Exploitation séparé portant sur l'Exploitation des Résultats qui prévoira notamment la répartition des droits sur lesdits Résultats, les modalités d'une protection par un Droit de Propriété Intellectuelle, les droits d'Exploitation et les contreparties financières applicables.

Hors du Domaine d'Exploitation du Partenaire, l'établissement et les tutelles du laboratoire seront exclusivement libres d'exploiter (y compris commercialement et/ou industriellement) les résultats comme ils l'entendent.

# Calendrier Nouveau Partenariat



Envoi des dossiers

- au format .pdf
- nom du fichier : *AAP\_INNO\_NV-PART\_NOMPROJET*
- à : [aap@next-isite.fr](mailto:aap@next-isite.fr)

# Prématuration

## ➤ Objectif:

- soutenir des travaux de développement d'innovations de façon à obtenir suffisamment de résultats préliminaires et avancer de façon plus rapide et plus facile vers le transfert de technologies.
- réaliser des tests supplémentaires visant à consolider des résultats et alimenter la preuve analytique ou expérimentale de concept
- de réaliser tout ou partie d'un démonstrateur pour confirmer des résultats
- Il peut y avoir une entreprise partenaire ou pas

**Co-financement** possible par des structures de valorisation: à discuter avec le service partenariat/valorisation de l'établissement

➤ **Durée:** 12 à 18 mois max

➤ **Soutien NEXT:** 60k€ max

**APPEL À PROJETS INNOVEZ**  
Dossier de candidature volet Prématuration

Le dossier de candidature doit présenter l'ensemble des éléments qui permettront à la Commission Thématique Innovation de faire une sélection des projets. Il doit être rédigé en FRANÇAIS.

Il est à envoyer par le porteur, visé par le directeur du laboratoire, de l'établissement porteur et accompagné de l'annexe financière à l'adresse mail : [aap@next-site.fr](mailto:aap@next-site.fr)

Merci de respecter le format pour le nom de fichier et l'objet du mail suivant, en fonction du volet pour lequel vous candidatez : AAP\_INNO\_PREMAT\_NOMPROJET

Le plan ci-dessous décrit les différents items attendus dans la lettre d'intention. Tout renseignement complémentaire pourra être ajouté si nécessaire pour la bonne compréhension du projet.

Santé du futur       Industrie du futur  
 Ingénierie-Santé       Autre :

**A. Identité du projet**

Candidature	
Appel à projet « Innovez »	
Projet	
Nom et Acronyme du projet	
Mots clés	
Porteur	
Prénom NOM – Fonction	
Coordonnées (mail/tél)	
Laboratoire et équipe de rattachement	

PROJECT COSTS <i>(projected expenditures by CIVIL year 1)</i>	Allocation of funds <i>(indicate the name of the institution)</i>	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Total NEXt expenditures	Co-funding if concerned	
							Amount I	Co-financer
Human resources (recruited for the project)		- /	- /	- /	- /	- /	- /	- /
Equipment expenses (unit value > 4 000 HT)								
Operating expenses		- /	- /	- /	- /	- /	- /	- /
Internship compensation								
Mission expenses								
Small equipment (between 800 HTF and 4 000 HTF)								
Consumables for the research project (including equipment < 800 HTF)								
Other expenses (communication, publications...)								
Outsourcing (max 30% of total project expenses)		- /	- /	- /	- /	- /	- /	- /
External service provider (max 30% of total expenses)								
Facturation interne (uniquement dans le cadre de facturation validée officiellement)								
<b>TOTAL in I</b>		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!
<b>TOTAL Co-funding</b>								

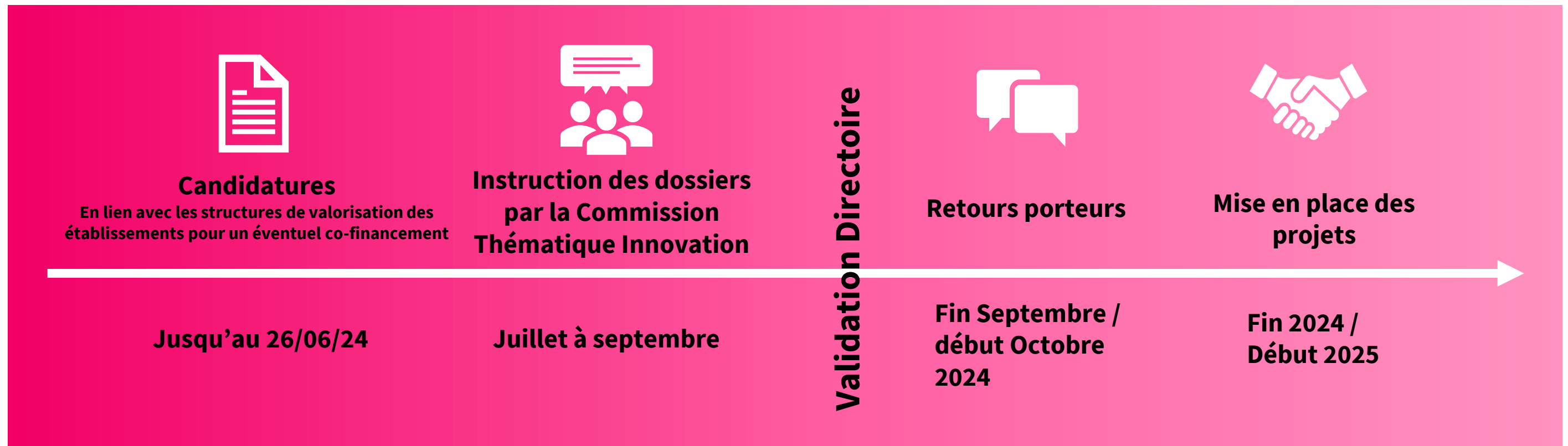
**NB: les salaires des postes en CDI et les reversements à des associations ne sont pas des dépenses éligibles aux financements NEXt. La sous-traitance est limitée à 30% maximum du montant total du projet.**

## Documents à soumettre:

- Dossier de candidature
- Annexe Financière
- Lettre de soutien de l'entreprise partenaire s'il y en a une



# Calendrier Prématuration



Envoi des dossiers

- au format .pdf
- nom du fichier : *AAP\_INNO\_PREMAT\_NOMPROJET*
- à : [aap@next-isite.fr](mailto:aap@next-isite.fr)

# Ressourcement Scientifique

## Objectif:

- permettre aux laboratoires **ayant eu des partenariats avec les entreprises** de disposer de ressources complémentaires pour mener un **projet de recherche amont**, afin de répondre à de futurs besoins industriels
- projets ambitieux, **en rupture**, en vue de conserver ou de développer une avance de phase scientifique sur une thématique
- montant de la subvention indexé sur les ressources propres des **personnes impliquées dans le projet**, au sein d'un même laboratoire de recherche ou équipe de recherche, **perçues au titre des contrats de recherche partenariale et des contrats de prestation de service** avec des industriels au cours des 3 dernières années

**Durée:** 36 mois max

**Soutien NExT:** Basé sur le calcul et plafonné à 200k€ max

Call for proposals  
**INNOVEZ - Ressourcement scientifique**

Application form  
(Up to 10 pages max.)

The application file must present all the elements which will allow the projects to be assessed and selected. It is limited to 10 pages maximum and must be written in ENGLISH. It must be sent by the project leader, signed by the director of the laboratory, of the supporting establishment and accompanied by the financial annex and the table justifying the eligible amount for the project to the email address: [esp@next-site.fr](mailto:esp@next-site.fr). Please respect the following format for the file name and subject of the email: AAP\_INNO2024\_RESSSCIEN\_NOMPROJET

Related scientific priority:

Future Health  Future Industry  
 Health & Engineering  Other:

1. PROJECT'S IDENTITY

Project	
Title and acronym	
Keywords (max 5)	
Leader	
Name, position and employer*	
Contact details (email and tel)	
Research unit	
Legal entity in charge of administrative management	

AAP INNOVEZ - Dossier de candidature RESSOURCEMENT SCIENTIFIQUE

PROJECT COSTS (Projected expenditures by CIVIL year)	Allocation of funds (Indicate the name of the institution)	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Total NExT expenditures	Co-funding if concerned	
		Amount	Co-financer					
Human resources (recruited for the project)		- / -	- / -	- / -	- / -	- / -	- / -	- / -
Equipment expenses (unit value > 4 000 HT)								
Operating expenses								
Internship compensation								
Mission expenses								
Small equipment (between 800HT and 4 000 HT)								
Consumables for the research project (including equipment < 800 HT)								
Other expenses (communication, publications...)								
Outsourcing (max 30% of total project expenses)								
External service provider (max 30% of total expenses)								
Facturation interne (uniquement dans le cadre de facturation validée officiellement)								
<b>TOTAL in I</b>		<b>#REF!</b>	<b>#REF!</b>	<b>#REF!</b>	<b>#REF!</b>	<b>#REF!</b>	<b>#REF!</b>	<b>#REF!</b>
<b>TOTAL Co-funding</b>								

NB: les salaires des postes en CDI et les reversements à des associations ne sont pas des dépenses éligibles aux financements NExT. La sous-traitance est limitée à 30% maximum du montant total du projet.

ReSSSci - Feuille de calcul.xlsx - Excel

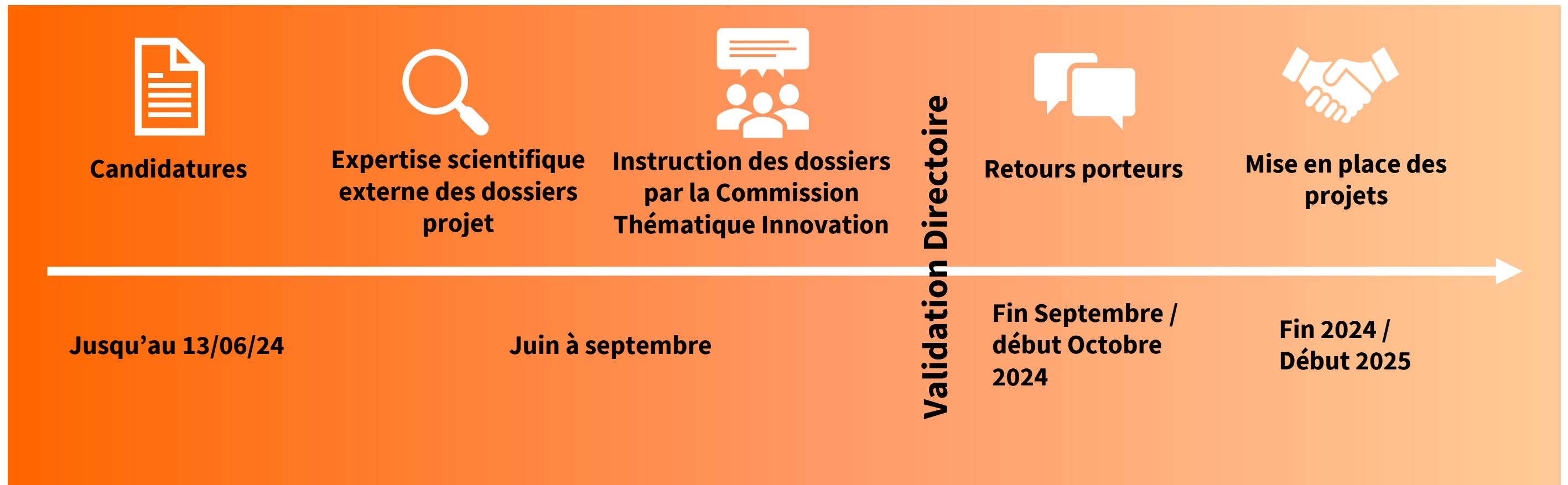
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1															
2		Chercheur impliqué	Tutelle	Entité	Client	Type d'entreprise	Cat.	TRL	Année	Montant HT	Intitulé	Montant total HT	Durée totale	N° factures/montant	N° Siret
3										0,00 €					
4										0,00 €					
5										0,00 €					
6										0,00 €					
7															
8										Total		0,00 €			
9										Montant du financement NExT maximum = 25%		0,00 €			
10															
11															

## Documents à soumettre:

- Dossier de candidature
- Annexe Financière
- Feuille de calcul



# Calendrier Ressourcement Scientifique



Envoi des dossiers

- au format .pdf
- nom du fichier : *AAP\_INNO\_RESSCIEN\_NOMPROJET*
- à : [aap@next-isite.fr](mailto:aap@next-isite.fr)

# Liens utiles

<https://next-isite.fr/aap-innovez/>

## **Pour vous accompagner ou vous orienter lors de la préparation de votre candidature**

- CHU de Nantes : Direction de la recherche et de l'innovation – Département Innovation et Développement - [innovation@chu-nantes.fr](mailto:innovation@chu-nantes.fr)
- École Centrale de Nantes : Direction du Développement – [valorisation@ec-nantes.fr](mailto:valorisation@ec-nantes.fr)
- École des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire : Nathalie Fraval – [nathalie.fraval@beauxartsnantes.fr](mailto:nathalie.fraval@beauxartsnantes.fr)
- École Nationale Supérieure d'architecture de Nantes : Géraldine Diaferia - [geraldine.diaferia@nantes.archi](mailto:geraldine.diaferia@nantes.archi)
- Inserm : Nouveau Partenariat : Justine Vaccaro – [justine.vaccaro@inserm-transfert.fr](mailto:justine.vaccaro@inserm-transfert.fr) ;  
Prématuration : Séverine Barth - [Severine.BARTH@inserm-transfert.fr](mailto:Severine.BARTH@inserm-transfert.fr) ; Ressourcement  
Scientifique : Ludivine Canonne - [ludivine.canonne@inserm.fr](mailto:ludivine.canonne@inserm.fr)
- IRT Jules Verne : Guy Caverot - [guy.caverot@irt-jules-verne.fr](mailto:guy.caverot@irt-jules-verne.fr)
- Nantes Université : SPIE/DRPI, [personnels.filieres@univ-nantes.fr](mailto:personnels.filieres@univ-nantes.fr)

*Les questions relatives aux modalités opérationnelles de l'AAP peuvent être adressées à Aurore CARCEL ([aurore.carcel@next-isite.fr](mailto:aurore.carcel@next-isite.fr)), chargée de projets recherche & innovation NExT.*



Temps d'échange :  
place aux questions !